



Archives départementales de l'Aube

Actes du pouvoir souverain

Domaine public

Série A

Inventaire sommaire

par

Georges Verdin

1916

INTRODUCTION

La **série A** regroupe les actes du pouvoir central et aurait du comprendre les chartes des comtes de Champagne depuis le Moyen-Age, si le comté n'avait été réuni au domaine royal à la suite du mariage de Jeanne de Navarre avec le roi de France Philippe IV le Bel (1284), rattachement qui fut définitif en 1361.

Les actes médiévaux des comtes de Champagne ont donc rejoint les archives du pouvoir royal et sont actuellement conservés aux Archives nationales (Centre historique de Paris) dans les séries J, JJ et K.

L'ensemble de la **série A** se présente comme une collection d'actes, le plus souvent de portée générale, imprimés pour la plupart, émanant du pouvoir royal (ordonnances royales, édits, déclarations, lettres patentes) ou des organes administratifs et judiciaires centraux (Conseil d'Etat, Parlement de Paris, Cour des aides...). Un certain nombre de ces actes sont des impressions troyennes ou concernent spécialement Troyes ou la province de Champagne.

Un premier répertoire succinct des documents cotés en **série A** avait été rédigé par Armand Boutillier du Retail au début du siècle, remplacé par un inventaire sommaire réalisé par Georges Verdin en 1916. C'est ce dernier qui a été dactylographié en 1997, et complété par un supplément de 13 articles qui n'avaient jamais été inventoriés et qui ont été classés par type d'acte.

LES ACTES ROYAUX PRINCIPAUX :

QUELQUES DEFINITIONS

Ordonnance. Au XVI^e et au début du XVII^e siècle, l'ordonnance est un texte de loi émanant du roi et portant règlement pour l'ensemble du royaume sur un nombre variable, mais souvent important, de matières diverses. Ex. : de Villers-Cotterêts (1539) « sur le fait de la justice » ; d'Orléans (1560) ; de Moulins (1566) ; de Blois (1579) sur « la police générale du royaume » ; le code Michau (1629). A partir du milieu du XVII^e siècle, l'ordonnance ne concerne le plus souvent qu'une seule matière. Ex. : sur les eaux et forêts (1669), sur le commerce (1673), sur la marine (1681), etc. On appelle aussi ordonnance un simple règlement de police et un mandat de paiement expédié sous forme de lettre close.

Edit. Acte rendu par le roi sur une seule matière à la différence des ordonnances. L'édit peut aussi être pris lorsqu'il s'agit d'une mesure concernant une catégorie particulière de sujets ou une partie seulement du royaume.

Déclaration royale. Acte royal modifiant, complétant ou interprétant une ordonnance ou un édit, publié antérieurement. La déclaration porte un sceau de cire jaune, sur une double queue de parchemin.

Elle concerne aussi des mesures provisoires. Ex. : la déclaration du 18 janvier 1695 établissant la capitation pour la durée de la guerre de la ligue d'Augsbourg.

Lettres patentes. Lettres ouvertes, scellées du grand sceau et contresignées par un secrétaire d'Etat. Les lettres patentes portent donc à la connaissance de tous une décision royale, mais, pour avoir effet, elles doivent être enregistrées par les parlements.

SOMMAIRE DE LA SERIE A

FONDS DES ACTES DU POUVOIR SOUVERAIN

A 1	Ordonnances diverses.	1291-1468
A 2 - A 29	Ordonnances royales, arrêts du Conseil d'Etat.	1533-1789
A 30 - A 42	Ordonnances, édits, déclarations, lettres patentes du roi. Arrêts du Conseil d'Etat, du grand Conseil du roi, de la cour de Parlement, de la cour des aides. Conseil royal des finances, affiches, actes divers...	1499-1789

FONDS DU DOMAINE PUBLIC

A 1*	Domaine royal : compte de recettes et dépenses.	1588-1589
A 2*	Domaine royal : compte de recettes et dépenses, déclarations et aliénations.	1602
A 3*	Domaine royal : compte de recettes et dépenses.	1607-1608
A 4*	Domaine royal : état du domaine du roi en Champagne.	1682

FONDS DES ACTES DU POUVOIR SOUVERAIN

- A 1** **Ordonnances diverses (copies manuscrites).** Comprend notamment : ordonnance du roi Philippe le Bel « sur les pescheurs et sur la maniere de pescher en toutes rivières, grandes et petites, en la maniere qui s'ensuit », 1291¹. Lettres qui défendent la chasse aux non nobles, exceptés ceux qui ont le privilège à cet effet ou qui sont dûment autorisés, aux gens d'église qui par leur naissance ou par quelque autre titre..., Paris, 10 janvier 1396². Ordonnance du roi Charles VI portant règlement sur les maîtres des Eaux et Forêts..., Vernon, 1er mars 1388³. 1 cahier parchemin, 2 cahiers, papier.
- 1291-1468

- A 2** **Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat relatifs aux guerres de religion, aux aides, à diverses créations d'offices...** Comprend notamment : ordonnance royale concernant la vacation des offices d'encordeurs et charbonniers, 1574 (s.l.n.d.)⁴. Ordre du bailli de Troyes de crier et publier la lettre du roi en réponse aux plaintes sur le pillage des gens de guerre, 1578 (s.l.n.d.). Ordonnance royale pour le règlement et réformation de la dissolution et superfluité qui est « es habillemens et ornement d'iceux... », 1583 (Troyes, Garnier). Lettres patentes du roi sur la convocation du ban et arrière-ban de sa gendarmerie (Troyes, par Griffard chez du Ruau, 1594)⁵. « Edict et déclaration du roy sur la reddition de Paris sous son obeysance »⁶. Edit du roi sur la réunion de Mgr. le duc de Guise, de Messgrs ses frères de la ville de Reims, etc. en l'obéissance de

¹ On voit ici la date véritable d'une ordonnance inexactement datée de 1292 dans les « Ordonnances des rois de France de la 3ème race (t.I, p. 541) », d'après Fontanon (t.II, p. 251) qui n'indique pas la source de son affirmation.

² « Ordonnances des rois de France de la 3ème race (t.VIII, p. 117) ».

³ « Ordonnances des rois de France de la 3ème race (t.VII, p. 236 et 770) », avec pièces relatives, 1468, le tout sur parchemin.

⁴ Il y est question d'une juridiction de Troyes.

⁵ Mutilé et incomplet.

⁶ Deux exemplaires non absolument identiques imprimés à Troyes en 1594, l'un chez Griffard, l'autre chez Oudot.

Sa Majesté, (Troyes, Oudot, 1594). Déclaration du roi sur l'ouverture de la guerre avec l'Espagne (Troyes, Collet, 1595). Articles accordés par le roi pour la trêve générale du royaume (Ib., 1595). Déclaration du roi pour le règlement de sa gendarmerie au soulagement du peuple (Ib., 1595). Déclaration du roi sur le cours des monnaies (Ib., 1696). 79 pièces imprimées, papier.

1553-1600

A 3

Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat relatifs aux monnaies, au ban et à l'arrière-ban, aux tailles, aux aides... Comprend notamment : « édict du roy pour le reglement des degretz de licences et doctorat es droits en toutes universitez de France » (Troyes, du Ruau, 1625). Déclaration du roi sur l'ouverture de la guerre contre l'Espagne (Troyes, Chevillot, 1625). « Statuts, ordonnances et reglemens donnees et octroyes, par le roy notre Sire, aux marchands merciers, grossiers, joüailliers de la ville, fauxbourgs et banlieue de Troyes au mois de mars 1627 » (Troyes, Garnier, 1748). Extrait des registres du Conseil d'Etat concernant les impositions du bailliage de Troyes, 1629 (s.l.n.d.). Extrait des registres du Conseil d'Etat ordonnant l'union des hôpitaux et maladreries de Troyes, 1638 (s.l.n.d.). Commission du roi pour l'établissement de la Chambre sur la recherche des droits de francs-fiefs et nouveaux acquêts (Troyes, Chevillot, 1634). Déclaration du roi sur les duels (Troyes, Chevillot, 1634). Arrêt concernant les hôpitaux de Troyes, 1636 (s.l.n.d.). Règlement que le roi veut être observé pour la subsistance de ses armées... (Troyes, Jacquard, 1638). « Reglement faict par le roy pour le logement de ses troupes... » (Ib., 1640). « Arrest du Grand Conseil confirmatif des privilèges de Fontevault, prieuré de Foissy dudict ordre, et autres maisons en deppendantes pour l'exemption des dixmes des terres cultivées par leurs mains ou baillées à ferme, les baux n'excedans neuf années » (Troyes, de Letin, 1640). « Reglement faict par le roy pour le logement de ses troupes... » (Troyes, Jacquard, 1642). 61 pièces imprimées, papier.

1602-1642

A 4

Ordonnances royales et arrêt du Conseil d'Etat relatifs à la perception du huitième denier, aux tailles, aux monnaies... Comprend notamment :

arrêt du Grand Conseil confirmant les privilèges de l'ordre de Fontevault, prieuré de Foissy... (Troyes, Chevillot, 1643)⁷. « Arrest donné au Grand Conseil du roy, au profit des pères prieurs de l'Oratoire, administrateurs du Collège de la ville de Troyes, contre les Doyen, Chanoines et Chapître de l'église royale et collégiale Saint-Etienne de Troyes sur le sujet du droict d'indemnité et de la prébende préceptoriale de ladite église unie audit collège », 1646 (s.l.n.d.). « Déclaration du roy portant qu'à l'advenir il ne sera fait aucune imposition sur ses sujets, qu'en vertu d'édicts duement vérifiez, n'y de continuer à faire aucune levée à peine de la vie » (Troyes, Chevillot et Blanchard, 1648). Edit (1637) et déclaration (1646) du roi portant suppression du contrôle et règlement sur le fait des bénéfices et du temps auquel les banquiers doivent insinuer les actes pour conserver également les droits des patrons et collateurs ordinaires et de ceux qui ont obtenu des grâces expectatives (Troyes, Blanchard, 1649). Déclaration du roi portant règlement sur la justice, police et finances et soulagement des sujets de S.M. (Troyes, Chevillot et Blanchard, 1648). « Déclaration du roi pour faire cesser les mouvemens et restablir le repos et tranquillité dans son royaume » (Troyes, Chevillot et Blanchard, 1649). « Déclaration du roy portant décry de tout cours et mise des réaux d'Espagne de la fabrication du Pérou dont les figures sont cy-empraintes, et défense d'exposer ny recevoir les louis, escus d'or, pistoles et autres pièces, à plus haut prix qu'il n'est porté par les édicts et déclarations de S.M., avec interdiction de tout cours et mise des espèces légères⁸... » (Troyes, Chevillot et Blanchard, 1650). 78 pièces imprimées, papier.

1643-1650

A 5

Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat relatifs à la Fronde, au logement des gens de guerre, aux usurpations de noblesse, à la religion réformée... Comprend notamment : déclaration du roi pour l'innocence de Mgr. le prince de Condé (Troyes, Chevillot et Blanchard, 1651). Déclaration du roi en faveur de Mme la duchesse de Longueville, de M. le maréchal de Turenne..., 1651 (Ib., s.d.). Déclaration du roi portant protection des églises et maisons religieuses contre les gens de guerre..., 1651 (Ib., s.d.). Arrêt du Conseil d'Etat défendant aux maire et échevins de

⁷ Réimpression, cf. liasse A 3.

⁸ Nombreuses figures.

loger les gens de guerre chez les ecclésiastiques (Troyes, Jacquard, 1652). Déclaration du roi rétablissant la Chambre des Comptes transférée à Pontoise en la ville de Paris, 1652 (Troyes, Chevillot et Blanchard, s.d.). Déclaration du roi contre les princes de Condé, de Conti, la duchesse de Longueville, le duc de la Rochefoucault..., 1652 (ib., s.d.). Arrêt du Conseil d'Etat (1652) ; lettres patentes (1652) ; extrait des registres du Parlement (1652, 1660, 1661...), etc. Actes divers concernant la levée du droit de rouage à Troyes (s.l.n.d.). « De par le roy : actes relatifs à la convocation du ban et arrière-ban en Champagne (Troyes, Blanchard, s.d.)⁹. Déclaration du roi sur la bulle de N.S.P. le pape Alexandre VII... (Troyes, Blanchard, 1665). Mandement du roi ordonnant aux marguilliers de Nogent-sur-Seine de présenter aux archidiacres les comptes de fabrique, 1657 (s.l.n.d.). « Déclaration du roi réglant la confection du terrier général et universel de son domaine en toute l'étendue du royaume, païs, terres et seigneuries, de l'obeyssance de S.M., 1659 » (Troyes, Blanchard dit Chevillot, s.d.). Arrêt du Conseil d'Etat où « le roy déclare que sous les mots d'exempts et non-exempts, privilégiés et non privilégiés, S.M. n'a entendu comprendre les ecclésiastiques payans et non payans décimes et autres communautés ecclésiastiques, religieux et religieuses au paiement des deniers imposés pour le don gratuit à l'occasion du mariage de S.M. », 1660 (Troyes, Jacquard, s.d.)¹⁰. « Edit du roy défendant à ses sujets de donner à rente viagère aux communautés ecclésiastiques », 1661 (Troyes, Blanchard, 1661). Arrêt du Conseil privé du roi portant règlement entre les officiers de l'élection de Troyes et ceux de la prévôté de la même ville touchant leur rang et préséance aux assemblées et cérémonies publiques et particulières, 1661 (s.l.n.d.). Déclaration du roi, défendant aux protestants devenus catholiques de se faire relaps et aux prêtres catholiques de passer dans la religion prétendue réformée (Troyes, Blanchard, 1663). Extrait des registres du Grand Conseil : arrêt entre les religieux de Montier-la-Celle et les habitants de Saint-André (s.l.n.d.). Lettres patentes, déclaration du roi : articles et conditions accordées par S.M. « aux marchans négocians » de son royaume pour l'établissement d'une compagnie de commerce des Indes orientales », 1664 (Troyes, Blanchard, 1664). Déclaration du roi portant défense aux pages et laquais

⁹ Incomplet.

¹⁰ Cet exemplaire est mutilé.

de porter les armes dans les villes et les bourgs fermés du royaume à peine de vie, 1665 (Ib., 1665). « Edict du roy portant amnistie et abolition aux comptables, traitants, presteurs et gens d'affaires », 1665 (Ib., 1665). Déclaration du roi permettant aux enfants protestants ayant abjuré de retourner chez leurs parents pour y être nourris et entretenus..., 1665 (Ib., 1665). « Edict du roy portant réduction des constitutions de rente du denier dix-huit ou denier vingt », 1665 (Ib., 1665). 143 pièces imprimées, papier.

1650-1666

A 6

Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat relatifs à la religion réformée, aux duels, au domaine, à la suppression de divers offices...

Comprend notamment : « édict du roy portant pouvoir aux communautez de rentrer dans leurs usages avec deffences de saisir leurs bestiaux », 1647 (Troyes, Blanchard, s.d.). « Edict du roy pour la réunion de son domaine », 1667 (Ib., s.d.). « Edict du roy portant règlement pour les droicts prétendus par les seigneurs au sujet des biens acquis par le roy dans leurs justices et censives », 1667 (Ib., s.d.). « Arrest de la cour de Parlement ordonnant qu'il sera procédé à la réforme des quatre ordres religieux appelés mendiants », 1667 (Ib., s.d.). Recueil factice d'actes pour Edouard Denis, sieur de la Noue et de Pouilly, demeurant à Troyes, contre M. Claude Viallet, fermier général des domaines, 1673 (s.l.n.d.). « Reglemens du feu roy Louis XIII sur la convocation du ban et arrière-ban ordonnez être faicts ès années 1635 et 1639 avec les lettres patentes de S.M. pour la comparution de celui de la province de Champagne au mois d'août 1674 »... (Troyes, Blanchard, s.d.). « Lettres du roy en forme de commission pour la convocation du ban et arrière-ban » (Ib., 1674). « Arrest du Conseil d'Etat » concernant l'abbaye de Clairvaux (Paris, Langlois, 1675). Arrêt du Grand Conseil concernant le droit d'élection du doyen du chapitre Saint-Maclou de Bar-sur-Aube par les chanoines de ce chapitre, 1576 (s.l.n.d.). « Arrest de la cour de Parlement portant défenses à tous seigneurs ayans justice, soit qu'ils soient catholiques ou de la religion prétendue réformée d'établir dans leurs terres aucuns officiers de ladite R.P.R.¹¹ », 1680 (Troyes, Blanchard, s.d.). « Déclaration du roy portant que les juges ordinaires iront chez ceux de la religion prétendue réformée qui seront malades, pour sçavoir s'ils veulent mourir en ladite

¹¹ Religion prétendue réformée.

religion », 1680 (Ib., s.d.). Extrait des registres du Conseil d'Etat concernant une contestation au sujet de droits de contrôle des toiles (s.l.n.d.). « Arrest du Conseil d'Etat du 6ème avril 1680. De la vérification et liquidation des dettes de la ville de Troyes, et pour le payement d'icelles » (Troyes, Michelin, s.d.). 147 pièces imprimées, 3 pièces manuscrites, papier.

1667-1680

A 7

Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat relatifs à la déclaration de 1682, aux études de droits, aux mendiants... Comprend notamment : arrêt du Conseil d'Etat rendu en faveur de Clairvaux, 1681 (Paris, Coignard, 1681). « Edit du roy sur la déclaration faite par le clergé de France sur ses sentiments touchant la puissance ecclésiastique », 1682 (Troyes, Blanchard, 1682). « Déclaration du roy portant défenses de saisir les bestiaux », 1683 (Idem, s.d.). « De par le roy : mandement du bailli de Troyes aux vassaux du chapitre Saint-Etienne de Troyes d'avoir à rendre audit chapitre les honneurs, droits et redevances féodales », 1683 (s.l.n.d.). Arrêt en faveur de M. Taffignon, marchand à Troyes, 1685 (Troyes, Michelin, s.d.). « Edit du roy portant défense de faire aucun exercice de la R.P.R. dans son royaume », 1685 (Troyes, Blanchard, 1685). « Déclaration du roy portant peine des galères contre les mendiants valides », 1686 (Troyes, Blanchard, 1686). « Déclaration du roy concernant les portions congrues des curez ou vicaires perpétuels et les rétributions de leurs vicaires » (Ib., 1686). Arrêt du Parlement de Paris portant règlement entre les dame abbesse et religieuses de l'abbaye de Notre-Dame-aux-Nonnains de Troyes contre M^e Jacques Langlois, curé de Saint-Jacques de la même ville, 1687 (s.l.n.d.). « Règlement fait par le roy pour la levée des milices dans plusieurs provinces de son royaume », 1688 (Troyes, Blanchard, 1688).

1681-1688

A 8

Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat relatifs aux amortissements, au ban et à l'arrière-ban, à la juridiction ecclésiastique... Comprend notamment : sentence rendue entre Anne et Marguerite Rouillier, marchandes de grains au Port-lez-Nogent-sur-Seine, Gaston Bouthillier de Chavigny, seigneur engagé du domaine de Nogent et le chapitre Saint-Etienne de Troyes à l'occasion d'un droit de minage, 1689 (s.l.n.d.). « Reglemens du feu roy Louis XIII sur le ban et arrière-ban

ès années 1635 et 1639 » (Troyes, Blanchard, 1689). « Déclaration du roy sur les droits d'amortissement et nouveaux acquêts », 1689 (Ib., 1689). Lettres patentes pour la convocation du ban et arrière-ban en Champagne et Brie, 1689 (s.l.n.d.). Idem (Troyes, Blanchard, 1689). Extraits des registres du Conseil d'Etat concernant les monnaies (Ib., 1690). De par le roy : mandements du bailli de Troyes pour le ban et arrière-ban, 1691 (s.l.n.d.) ; 1693 (Troyes, Blanchard, s.d.) ; 1694 (Ib., s.d.). Plusieurs actes portant établissement de greffes d'enregistrement en France et notamment dans le diocèse de Troyes, ainsi que les déclarations des biens d'église et de mainmorte. Extrait des registres du Conseil d'Etat maintenant le chapitre de St-Etienne de Troyes dans le droit de mesurage des grains et le maire et échevins de cette ville en possession de celui de Poids-le-Roy, 1694 (s.l.n.d.). Edit du roy concernant la juridiction ecclésiastique, 1695 (Troyes, Blanchard, s.d.). Ban et arrière-ban. De par le roy : mandement du bailli de Troyes et du lieutenant général, 1694 (s.l.n.d.). Ban et arrière-ban. De par le « roy » : mandement du bailli de Troyes, 1696 (s.l.n.d.). Edit du « roy » qui règle les formalités à observer dans les mariages, 1697 (Troyes, Blanchard, s.d.). Déclaration du roi concernant les mariages faits par d'autres prêtres que par les curés des contractants (Troyes, Blanchard, 1697). Déclaration du roi portant que les publications pour affaires temporelles ne seront faites qu'à l'issue des messes de paroisse, 1698 (Troyes, Oudot, 1699). 105 pièces imprimées, papier.

1689-1699

A 9

Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat relatifs au contrôle des actes notariés, au commerce fait par les nobles, aux droits d'amortissement, de franc-fief et de nouvel acquêt... Comprend notamment : arrêt du grand Conseil maintenant l'abbaye de Clairvaux dans l'exemption des dîmes et l'administration des sacrements à ses fermiers, 1700 (s.l.n.d.). Déclaration du roi permettant au corps des marchands de faire lever et percevoir à leur profit certains droits sur les pièces d'étoffe en fabrique ou dans le commerce..., 1704 (Troyes, Gobelet, s.d.). Arrêt du Conseil d'Etat rendu pour J.-B. Boudard, substitut et adjoint en la prévôté et élection de Bar-sur-Aube contre les juges, commissaires et greffiers de la prévôté et élection de Bar-sur-Aube, 1708 (s.l.n.d.). 86 pièces imprimées, papier.

1700-1710

A 10

Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat concernant les Jésuites, les contrôles des actes des notaires, le deuil, les foires, le flottage... Comprend notamment : arrêt du Conseil d'Etat et lettres patentes confirmant à perpétuité deux foires en la ville de Troyes qui commenceront le 2ème lundi de carême et le 1er de septembre avec franchise des droits de sortie du royaume pendant les huit jours ouvriers de chacune, 1716 (Troyes, Michelin, s.d.). Extrait des registres du Conseil d'Etat où il est question de la juridiction consulaire de Troyes, 1717 (s.l.n.d.). Mandement de Mgr. l'évêque de Troyes¹² pour recommander la lecture des Elévations à Dieu, sur tous les mystères, composées par feu M. Bossuet, évêque de Meaux, 8 juillet 1727 (Troyes, Michelin, 1727). Edit du roi incorporant au duché de Bourgogne le comté de Bar-sur-Seine pour les finances seulement, novembre 1720. Déclaration royale portant que les blés, farines et autres grains ne pourront être vendus, achetés, ni mesurés ailleurs que dans les halles et marchés, 1723 (Troyes, Michelin, s.d.). Arrêt du conseil d'Etat attribuant aux intendants de Bourgogne et Champagne la connaissance des contestations dues aux ouvrages¹³ énoncés en l'arrêt du 10 mai dernier (Dijon, 1723). Arrêt du Conseil d'Etat concernant le flottage, 31 octobre 1725 (Troyes, Gobelet, s.d.). Arrêt du Conseil d'Etat du 7 mai 1724 portant réunion des offices et fonctions de lieutenant général de police de la ville et faubourgs de Troyes aux offices de lieutenant général, lieutenant criminel, lieutenant particulier et conseiller au bailliage de la même ville, avec lettres patentes (Troyes, Michelin, 1724). Déclaration du roi en faveur des curés ou vicaires perpétuels, 1726 (Troyes, Michelin, s.d.). Déclaration royale concernant le clergé, 1726 (Ib., s.d.). Extraits des registres du Conseil d'Etat concernant un canton de bois appartenant à l'abbaye de Clairvaux sis à Champignol, 1726 (s.l.n.d.). Arrêt du Conseil d'Etat réglant le contrôle des baux des revenus des communautés et gens de mainmorte, 16 déc. 1727 (Troyes, Michelin, s.d.). Extrait des règlements du Conseil d'Etat concernant un appel de Jean Jourdain le jeune, marchand de bois à Troyes, d'une sentence de la juridiction consulaire de cette ville, 1727 (s.l.n.d.). 122 pièces imprimées, papier.

1711-1727

¹² J.-B. Bossuet.

¹³ Nécessités par le flottage des bois sur la Seine.

- A 11** **Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat relatifs au péage, au flottage, aux droits de contrôle et d'insinuation...** Comprend notamment : ordonnance et règlement pour les boisseaux (Troyes, Michelin, 1728). Arrêt du Conseil d'Etat qui confirment les vénérables doyens, chanoines et chapitre de l'église de Saint-Etienne de Troyes dans les droits et perception de péage au Pont Hubert, comme seigneurs dudit lieu (Troyes, Michelin, 1728). Déclaration du roi expliquant de nouveau l'exécution des bulles papales données contre le Jansénisme et sur celle de la constitution *Unigenitus*, 24 mars 1730¹⁴. Extrait des registres du Conseil d'Etat concernant le flottage dans la Champagne méridionale (Troyes, Gobelet, 1733). Arrêt du Conseil d'Etat du 13 juin 1737 contre le prévôt de Rumilly relativement à la conduite du curé de cette paroisse (Troyes, Michelin, 1738). Arrêt du Conseil d'Etat concernant le droit de contrôle touchant les communautés de l'un et de l'autre sexe, du 30 août 1740 (Troyes, Michelin, s.d.). Déclaration du roi exemptant de tous droits les grains, farines et légumes jusqu'au 31 décembre 1741, 26 octobre 1740 (Troyes, Michelin, s.d.). 90 pièces imprimées, 1 pièce manuscrite, papier.

1728-1740

- A 12** **Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat relatifs à l'annuel, aux droits de marque et de contrôle des toiles, à la loterie royale, aux acquisitions des gens de mainmorte...** Comprend notamment : arrêt du Conseil d'Etat exemptant des droits de sortie du royaume certaines étoffes, les ouvrages de bonneterie..., 1743 (Troyes, Michelin, s.d.). Arrêt du Grand Conseil concernant la dîme dans les paroisses de Nogent-sur-Seine, Fontaine-Mâcon..., portant défense aux habitants d'enlever leurs grains avant le soleil levé et après le soleil couché, à moins de certaines conditions, 1747 (Paris, Lemesle, s.d.). Lettres de terrier pour le seigneur de Saint-Phal, 1748 (Troyes, Michelin, s.d.). Commission royale concernant l'abbaye de Montiéramey, le baron de Chaource et les habitants de cette seigneurie, 1749 (s.l.n.d.). Arrêt du Conseil d'Etat supprimant les droits de marque et contrôle sur les toiles dans la ville de Troyes, établis par édit du mois de juin 1627, 1753 (Paris, Prault, s.d.). Arrêt du Conseil d'Etat concernant les rôles des tailles et autres

¹⁴ Deux exemplaires identiques de cette déclaration : l'un manuscrit d'après une copie imprimée à Nantes chez Verger, l'autre imprimée à Troyes chez Michelin.

impositions de la ville de Bar-sur-Seine, 1754 (Dijon, de Saint, s.d.). Déclaration royale à l'occasion du refus fait par le Parlement de reprendre ses fonctions, 1754 (Troyes, Michelin, s.d.). Extrait des registres du Conseil d'Etat supprimant le péage du Pont Hubert appartenant aux chanoines de Saint-Etienne de Troyes, 1755 (Troyes, Lefevre, s.d.). Déclaration royale pour la discipline du Parlement, 1756 (Troyes, Michelin, s.d.). Arrêt du Conseil d'Etat sur le don gratuit payé par l'Ordre de Malte, 1756 (Troyes, Michelin, s.d.). Déclaration royale à l'occasion de la constitution *Unigenitus*, 1756 (Troyes, Michelin, s.d.). 92 pièces imprimées, papier.

1741-1757

A 13**Arrêt du Conseil d'Etat relatif aux défauts des toiles de Laval...**

Comprend notamment : arrêt du Conseil d'Etat qui en interprétation du règlement de 1730 et de l'arrêt de 1756 au sujet des toiles de Laval fabriquées de fils pourris ou teints, rend les fabriques responsables de ces défauts, fixe les temps dans lesquels la garantie doit avoir lieu, et ordonne en outre que chaque pièce sera marquée de quinze aunes en quinze aunes de Laval, 1758 (Troyes, Michelin, s.d.). « Jésus † Maria. Ordre établi par le R^d Père G^{al} de la congrégation de l'Oratoire de Jésus N.S. et par son conseil, pour les députations qui se doivent faire par les prêtres de ladite congrégation residans actuellement dans nos maisons ou employez ailleurs par ordre exprès ; afin de nommer ceux qui doivent assister à notre assemblée générale, assignée au 24 de septembre de la présente année 1758 en notre maison de l'Oratoire de Paris, rue du Louvre » (s.l.n.d.)¹⁵. « De par les prévost des marchands et échevins de la ville de Paris : sentence qui fait défenses d'exiger les droits de minage sur les grains destinés à la provision de Paris, qui ne seront point achetés en la ville, faubourgs et banlieue de Nogent-sur-Seine », 1758 (Paris, Prault, s.d.). 111 pièces imprimées, papier.

1758

A 14**Arrêt du Conseil d'Etat relatif aux défauts des toiles de Laval.**

Les 110 exemplaires de cette pièce dont le titre exact a été énoncé tout au

¹⁵ On lit dans cette pièce le nom des Oratoriens du Saint-Esprit et du collège de Troyes députés à Orléans.

long dans l'article précédent constituent à eux seuls la liasse A 14 (Troyes, Michelin, s.d.). 110 pièces imprimées, papier.

1758

A 15

Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat relatifs à la milice, à l'exercice des dragons, aux armoiries, aux droits de sortie et d'entrée des grains... Comprend notamment : arrêt du Conseil d'Etat qui maintient les maire et échevins de la ville de Troyes dans le droit et possession d'exercer la police et juridiction sur les rivières, ruisseaux et canaux de la ville, faubourgs et banlieue, 1758 (Paris, Prault, 1758). Arrêt du Conseil d'Etat qui maintient les officiers de la maîtrise particulière des Eaux et Forêts du bailliage de Troyes dans le droit et possession d'exercer toute juridiction et police sur les rivières, ruisseaux et canaux dans l'étendue dudit bailliage, avec défense aux officiers dudit bailliage de les y troubler à l'avenir..., 1759 (s.l.n.d.). Mémoire contre les doyen, chanoines et chapitre de Saint-Etienne de Troyes contre les officiers du bailliage et siège présidial de la même ville, 1759 (Paris, Butard, 1759). Arrêt de Nosseigneurs du Parlement concernant le droit de minage dû en la ville et banlieue de Bar-sur-Seine et les chanoines de Saint-Etienne de Troyes, 1759 (Paris, Knapen, 1759). Jugement au souverain ordonnant l'exécution des arrêts du Conseil des 2 septembre 1755 et 2 novembre 1756 rendu pour la province de Champagne, au sujet des Eaux et Forêts, 1759 (Troyes, Oudot, s.d.). Déclaration du roi qui rétablit le centième denier sur les immeubles fictifs, 1763 (Troyes, Gobelet, s.d.). Arrêt du Conseil d'Etat qui casse et annule l'ordonnance rendue par le bailli de Chaource le 28 mars dernier, lui fait défense d'en rendre de semblables à l'avenir et de s'immiscer dans la régie et administration des Postes, directement ou indirectement, 1763 (s.l.n.d.). Edit du roi ordonnant le dénombrement des bien-fonds du royaume et la prorogation provisoire d'une partie des impositions... 1763 (Troyes, Gobelet, s.d.). Edit du roi portant règlement pour l'administration des villes et principaux bourgs du royaume, 1764 (Ib., s.d.). Déclaration du roi qui défend la tacite réduction dans les généralités de Soissons, Amiens et Châlons pour les terres et héritages situés à la campagne, 1764 (Ib., s.d.). Edit du roi contenant règlement pour l'exécution de celui du mois d'août 1764 dans les villes et bourgs du royaume (Ib., 1765). Arrêt du Conseil d'Etat portant règlement sur la juridiction des maire et échevins de la ville de Troyes sur les grandes et petites vannes et écluses de quelque espèce que ce soit, étant sur les

rivières, ruisseaux et canaux situés dans l'étendue de la ville, faubourgs et banlieue de Troyes, 1765 (Ib., 1765). Extrait des privilèges accordés aux gouverneurs, lieutenants du « roy », et majors établis dans les villes closes du royaume. 45 pièces imprimées, 1 cahier manuscrit, papier.

1758-1767

A 16

Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat concernant les ordres religieux en général, la police du Grand Conseil, l'uniforme des officiers réformés... Comprend notamment : extrait des registres du Conseil d'Etat portant règlement provisionnel pour l'administration des décimes du diocèse de Troyes et le gouvernement du Bureau diocésain, 1768 (Troyes, Gobelet, s.d.). Extrait des registres du Conseil d'Etat portant règlement provisoire pour le Bureau des décimes du diocèse de Troyes, 1771 (Troyes, Gobelet, s.d.). Extrait des registres du Conseil d'Etat concernant les droits d'usage dans la forêt d'Aumont, 1769 (s.l.n.d.). Déclaration et édit du roi concernant les acquisitions des gens de mainmorte, 1774 (Troyes, Gobelet, s.d.). 59 pièces imprimées, papier.

1768-1774

A 17

Ordonnances royales et arrêt du Conseil d'Etat relatifs à l'école militaire, au droit d'aubaine, à l'apanage du comté d'Artois... Comprend notamment : arrêt du Conseil d'Etat ordonnant que les huit sous par livre prorogés ou établis par l'édit du mois de novembre 1771 seront et continueront d'être perçus en sus du principal des droits de gourmetage qui se lèvent dans les villes, bourgs et paroisses de l'élection de Bar-sur-Seine, au profit des seigneurs, officiers ou particuliers, et sans avoir égard aux oppositions, tant des nommés Leuhart et Amiot que des syndics et fabriciens des paroisses de Landreville et de Viviers dont ils demeureront déboutés, 1774 (Paris, Prault, s.d.). 92 pièces imprimées, papier.

1774

A 18

Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat relatifs aux déserteurs, au commerce des grains, aux actes de foi et hommage à faire au roi, aux droits du prince de Monaco, au comtat Venaissin... Comprend notamment : arrêt du Conseil d'Etat concernant le mode d'engagement des ouvriers et la sentence des officiers de police de la ville de Troyes, 1775 (s.l.n.d.). Edit du roi portant rétablissement d'offices dans

le bailliage et siège présidial de Troyes, 1775 (Paris, Simon, 1775). Arrêt du Conseil d'Etat portant règlement pour le bureau des décimes du diocèse de Troyes, 1775 (Troyes, Gobelet, s.d.). 127 pièces imprimées, papier.

1775

A 19 Ordonnances royales et arrêt du Conseil d'Etat relatifs aux régiments provinciaux, à l'uniforme des officiers généraux, à la vente du pain...

Comprend notamment : « édit du roi portant rétablissement des élection, grenier à sel et traites foraines de la ville de Troyes », 1775 (Paris, Simon, 1776). Arrêt du Conseil d'Etat qui réunit au domaine de Sa Majesté les privilèges des coches et diligences d'eau, établis sur les rivières de Seine, Marne, Oise, Aisne, Yonne, Aube, Loire, Saône, Rhône..., 1775 (Paris, Imp. royale, 1775). 70 pièces imprimées, papier.

1775

A 20 Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat concernant le minage de Provins, le curage des ports de Marseille, l'administration de l'armée, l'équipement des troupes...

Comprend notamment : arrêt du Conseil d'Etat qui confirme les ordonnances rendues par l'intendant de Champagne les 10 novembre 1773 et 15 avril 1774 relativement aux réparations du presbytère de la paroisse de Thieffrain et la nomination du syndic de la communauté, 1776 (Chalons, Seneuze, s.d.). « Arrêt du Conseil d'Etat et lettres patentes sur icelui qui confirment à perpétuité deux foires en la ville de Troyes, dont l'une commencera le deuxième lundi de carême et l'autre le premier de septembre, avec franchise des droits de sortie du royaume pendant les huit jours ouvriers de chacunes foires » (Troyes, Michelin, 1776). 45 pièces imprimées, papier.

1776

A 21 Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat concernant la loterie royale, les pensions, la police des noirs...

Rien n'est proprement local.
80 pièces imprimées, papier.

1776

A 22 Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat concernant l'imprimerie et la librairie, les gardes jurés des marchands et

fabricants... Comprend notamment : édit du roi portant rétablissement de la juridiction sur le fait des aides et tailles à Bar-sur-Seine, 1777 (Paris, Simon, 1777). Extrait des registres du Conseil d'Etat concernant Louis Fourrey, contrôleur des dépens de la juridiction consulaire de Troyes et Pierre Jacquinot, hôtelier à Gray..., 1777 (s.l.n.d.). Lettres patentes du roi en forme de déclaration prorogeant la perception des octrois municipaux dans les lieux désignés¹⁶, 1777 (Paris, Simon, 1777). 79 pièces imprimées, papier.

1777

- A 23** **Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat concernant le domaine, les vingtièmes, les loges de l'opéra, la garde de Paris...** Comprend notamment : déclaration du roi portant création d'une communauté de marchands vinaigriers à Troyes, 1778 (Paris, Simon, 1778). Idem (Paris, Imp. royale, 1778). Extrait des registres du Conseil d'Etat concernant les usagers de la forêt d'Aumont, 1778 (s.l.n.d.). 84 pièces imprimées, papier.

1777-1778

- A 24** **Ordonnances royales et arrêt du Conseil d'Etat concernant l'ordre de Saint-Louis, les déserteurs des régiments provinciaux, les chanoines réguliers de la congrégation de France...** Comprend notamment : arrêt du Conseil d'Etat concernant le curage des différents bras de la rivière d'Armanche au dessus de Saint-Florentin, et construction d'un nouveau canal pour le flottage des bois, 1779 (Paris, Imp. royale, 1779). Lettres patentes portant établissement de deux communautés de tondeurs à grandes forces et de cordiers dans la ville de Troyes, 1779 (Paris, Simon, 1779). Déclaration du roi concernant les communautés d'arts et métiers pour la ville de Troyes, 1779 (Ib., 1779). 152 pièces imprimées, papier.

1779

- A 25** **Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat concernant l'épizootie, les manufactures de laines et toiles, les empoisonneurs, les haras...** Comprend notamment : édit du roi concernant la vente des immeubles des hôpitaux, 1780 (Troyes, Gobelet, s.d.). Lettres patentes

¹⁶ Troyes, Arcis, Bar-sur-Aube, Bar-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Méry, Mussy, Villenauxe...

portant règlement pour la fabrication des toiles et toilerie dans la généralité de Châlons, 1780 (Paris, Simon, 1781). Edit du roi portant réunion et incorporation des justices d'Essoyes et de Fontette à la prévôté royale d'Essoyes, 1780 (Ib., 1781). Lettres patentes portant règlement pour la fabrication des étoffes de laine dans la généralité de Champagne, 1780 (Ib., 1780). 129 pièces imprimées, papier.

1780

A 26 Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat concernant la taille, les hôpitaux militaires, les corporations de perruquiers de Paris...

Comprend notamment : arrêt du Conseil d'état en interprétation de celui du 23 mai 1784 concernant la rentrée au profit de Sa Majesté dans ceux de ses domaines situés dans la généralité de Champagne qui se trouvent engagés avec faculté de rachat perpétuel aux gens de mainmorte, ainsi que ceux usurpés, recelés ou possédés par eux sans titres, 1785 (Paris, Imp. royale, 1785). Lettres patentes sur arrêt qui approuvent les opérations faites par le sieur intendant de Paris et les élus généraux de Bourgogne pour fixer les limites des deux généralités dans le territoire des bourgs de Riceys, 1783 (Paris, Simon et Nyon, 1785). 33 pièces imprimées, papier.

1780-1784

A 27 Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat relatifs au commerce des colonies, à l'établissement d'une nouvelle Compagnie des Indes... Rien n'est proprement local. 127 pièces imprimées, papier.

1785

A 28 Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat concernant les privilèges des invalides, les portions congrues, les assemblées municipales, d'élection et l'assemblée provinciale de Champagne...

Comprend notamment : lettres patentes du roi qui, en exécution de l'édit du mois de novembre 1720 portant union du comté de Bar-sur-Seine aux Etats de Bourgogne, ordonnent que les droits d'aides perçus jusqu'à présent dans ledit comté, demeureront supprimés..., 1786 (Troyes, Gobelet, s.d.). Arrêt du Conseil d'Etat qui nomme M. de Boullongne de Nogent commissaire du roi pour suivre les opérations de l'ancienne Compagnie des Indes, 1787 (Paris, Imp. royale, 1787). 217 pièces imprimées, papier.

1786-1788

- A 29** **Ordonnances royales et arrêts du Conseil d'Etat relatifs principalement à la convocation des Etats généraux.** Comprend notamment : règlement fait par le roi pour fixer le nombre de députés que les bailliages de Laon, Reims, Troyes et Vitry doivent envoyer aux prochains Etats généraux, 1789 (Paris, Imp. royale, 1789). Lettres patentes du roi sur un décret de l'Assemblée nationale concernant les délits qui se commettent dans les forêts et bois, 1789 (Troyes, Gobelet, 1790). 89 pièces imprimées, papier.

1789

- A 30** **Ordonnances du roi.** 5 pièces imprimées, 1 pièce manuscrite, papier.

1566-1776

- A 31** **Edits du roi.** 85 pièces imprimées, papier.

1586-1782

- A 32** **Déclarations du roi.** 97 pièces imprimées, 3 pièces manuscrites, papier.

1559-1789

- A 33** **Lettres patentes du roi.** 117 pièces imprimées, papier.

1557-1782

- A 34** **Arrêts du Conseil d'Etat du roi et lettres patentes.** 28 pièces imprimées, papier.

1716-1777

- A 35** **Arrêts du Conseil d'Etat du roi.** 64 pièces imprimées, 2 pièces manuscrites, papier.

1633-1785

- A 36** **Conseil royal des finances.** 1 pièce imprimée, papier.

1681

- A 37** **Arrêts du grand Conseil du roi.** 3 pièces imprimées, papier.

1620-1776

A 38 **Arrêts de la cour de Parlement.** 12 pièces imprimées, papier.

1622-1784

A 39 **Arrêts de la cour des aides.** 28 pièces imprimées, 1 pièce manuscrite, papier.

1760-1778

A 40 **Affiches.** Comprend notamment : extrait des registres du greffe du bailliage et présidial de Troyes, 1613. Déclaration du roi sur l'édit des greffes des insinuations ecclésiastiques, 1625. Arrêt du Conseil d'Etat « portant main-levée des deffences faites et à faire par les juges d'aller aux tavernes, et aux cabarestiers d'y recevoir les habitans et enfans de familles », 1635. Arrêt du Conseil d'Etat du roi, du 11 avril 1654, donné en exécution de l'édit du mois de mars précédent, « pour la levée du nouveau sol pour livre sur les Aydes, où les quatre sols pour livre sont établis, et de trois sols pour livre, où il n'y a que deux sols établis, ensemble de deux sols six deniers pour ledit nouveau sol sur les dix sols établis pour chacun muid de vin vendu en gros, au lieu desdits quatre sols pour livre, et ce tant pendant les foires et marchez francs, que hors iceux... », 1654. Lettres patentes pour la convocation du ban et arrière-ban en Champagne et Brie, 1690. Extrait du registre du Conseil d'Etat, 1694. Ban et arrière-ban¹⁷, 1697. Déclaration du roi contenant « plusieurs règlemens sur les labours et semences, le payement des rentes foncières et autres redevances payables en grains, la conservation des fruits de la terre, et la deffense d'acheter des bleds et autres grains en verd... », 1709. Arrêt du Conseil d'Etat du roi « qui ordonne qu'à l'avenir les adjudications des revenus patrimoniaux des villes, bourgs et paroisses de la généralité de Chaalons, seront adjugés par le sieur intendant et commissaire départi dans la province de Champagne, ou par ceux qu'il aura commis à cet effet », 1753. Arrêt du Conseil d'Etat de roi qui fixe au premier mai prochain la tenue des Etats généraux du royaume, et suspend, jusqu'à cette époque, le rétablissement de la cour plénière, 1788. Sentence du bailliage de Troyes « qui ordonne que les propriétaires et locataires des moulins à écorce,

¹⁷ Deux exemplaires.

foulon, blanchisseries, et autres usines construites sur les rivières et canaux situés dans l'étendue dudit bailliage, seront tenus de laisser couler l'eau aux moulins à bled, jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné, à peine de trois cens livres d'amende ; et fait défenses aux propriétaires et conducteurs des moulins à bled situés dans l'étendue dudit bailliage, de percevoir plus de deux sols pour la mouture de chacun boisseau de bled, à peine de concussion, et d'être poursuivis extraordinairement », 1788. Sentence du bailliage de Troyes « qui fait défenses à tous particuliers, laboureurs et autres d'accaparer les grains, de les arrher ni acheter en gros ou en détail ailleurs que dans les halles, marchés et ports ordinaires à ce destinés ; fait pareillement défenses de les arrher ni acheter dans les granges ou greniers en gerbes ou en grains, sous les peines portées par les ordonnances », 1788. Récit de ce qui s'est passé à la séance tenue par le roi le 15 juillet, 1789.

1613-1789

A 41 **Actes divers.** 16 pièces imprimées, 7 pièces manuscrites, 1 cahier imprimé, papier.

1499-1789

A 42 **Actes divers en mauvais état.**

s.d.

FONDS DU DOMAINE PUBLIC (registres)

- A 1*** **Domaine royal.** « Estat au vray de la recepte et depense du domayne ordinaire de Troyes, faict par maître Jehan Bourrelier receveur ordinaire dudit lieu durant une année commençant le jour de la Magdelaine mil v^c quatre vingt huit et finissant à pareil jour mil v^c quatre vingt neuf présenté à Monsieur Letellier, conseiller maistre ordinaire en la Chambre des comptes à Paris, intendant général des finances en la province de Champagne et Brie ». 32 feuillets in-folio, papier, point de reliure.
- 1588-1589
- A 2*** **Domaine royal.** Etat de la recette et dépense et déclaration des aliénations le tout certifié exact par le lieutenant général au bailliage et siège présidial, les maîtres des eaux et forêts, procureur du roi, contrôleur ordinaire du domaine, et commis à la recette du domaine au bailliage de Troyes. 24 feuillets in-folio, papier, point de reliure.
- 1602
- A 3*** **Domaine royal.** Comprend notamment : « compte en grains de Maistre Adrian Bouchan, receveur ordinaire du domaine de Troyes des recettes et despence par luy faictes à cause dudit domaine durant une année commanceant au jour de feste de la Magdelaine, mil six cens sept et finie ce pareil jour et feste de la Magdeleine mil six cens huict ». Compte en deniers de Maistre Adrien Bouchan receveur ordinaire du domaine du roy des recepte et despense par luy faictes à cause du domaine en deniers durant la dicte année commencée au jour et feste de la Magdeleine mil six cens sept et finie à pareil jour mil vi^c huict ». 118 feuillets in-folio, papier, reliure en parchemin.
- 1607-1608
- A 4*** **Domaine royal.** « Etat de la consistance et des revenus des domaines du roy, engagés et réunis, dans la généralité de Champagne ». Les domaines du roi dans la généralité de Champagne consistaient en six châellenies principales, savoir : Vitry, Saint-Dizier, Sainte-Menehould, Chaumont-en-Bassigny, Troyes et Mouzon, desquelles dépendaient 140 terres et seigneuries ainsi que plusieurs droits et revenus tant engagés que réunis,

dont jouissaient les engagistes et les fermiers de Sa Majesté. Le présent état est divisé en deux parties : la première contient la consistance et les revenus des domaines engagés, le prix et le temps des engagements et les réparations qui sont à faire aux batiments qui en dépendent, avec un état séparé des revenus des greffes engagés dans toutes les juridictions royales de la généralité de Champagne. La seconde contient les revenus de tous les droits qui dépendent des domaines réunis, le prix des sous-baux qui en ont été faits, avec un état séparé des revenus des bois et forêts dépendant desdits domaines réunis. Ce registre, qui se termine par une table générale et alphabétique des domaines, terres, seigneuries, etc., paraît avoir été dressé pour l'exécution du bail du domaine du roi, affermé 87000 livres le 16 septembre 1681. Ce beau et intéressant manuscrit n'est qu'une copie du registre original daté de 1681 et conservé aux Archives municipales de Troyes¹⁸. Feuillet in folio, papier, d'une exécution très soignée, reliés, tranche dorée.

1682

¹⁸ Fonds Boutiot, Q 12, 360 feuillets, relié en veau.

INDEX DES NOMS DE LIEUX

Les chiffres arabes renvoient aux articles du fonds des actes du pouvoir souverain, les chiffres arabes suivis d'un astérisque aux articles du fonds du domaine public.

Aisne, rivière, 19.

Amiens, généralité, 15.

Arcis, localité, 22.

Armance, rivière, 24.

Artois, comté, 17.

Aube, rivière, 19.

Aumont, forêt, 16, 23.

Bar-sur-Aube, chapitre, 6.

élection, 9.

prévôté, 9.

Bar-sur-Seine, comté, 10, 28.

élection, 17.

impositions, 12, 22.

minage, 15.

Bourgogne, duché, 10.

élus généraux, 26.

états, 28.

intendance, 10.

Brie, ban et arrière-ban, 8.

province, 1*.

Châlons, généralité, 15, 25.

lieu d'impression, 20.

Champagne, assemblée
provinciale, 28.

ban et arrière-ban, 5,

6, 8.

flottage, 11.

généralité, 25, 4*.

intendance, 10.

Chaource, bailliage, 15.

baronnie, 12.

habitants, 12.

Chaumont, châteltenie, 4*.

Clairvaux, abbaye, 6, 7, 9, 10.

Dijon, lieu d'impression, 10, 12.

Espagne, guerre, 2, 3.

monnaie, 4.

Essoyes, justice, 25.

prévôté, 25.

Foissy, prieuré, 3, 4.

Fontaine-Mâcon , dîmes, 12.	localité, 13, 22.
Fontette , justice, 25.	seigneur, 8.
Fontevrault , ordre, 3, 4.	Oise , rivière, 19.
France , universités, 3.	Orléans , localité, 13.
greffes d'enregistrement,	Paris , approvisionnement, 13.
8.	chambre des comptes, 5,
roi, 1.	1*.
Gray , localité, 22.	échevinage, 13.
Indes , Compagnie, 5, 27, 28.	garde, 23.
Landreville , paroisse, 17.	généralité, 26.
Laon , bailliage, 29.	lieu d'impression, passim.
Laval , toiles, 13, 14.	localité, 1.
Loire , rivière, 19.	perruquiers, 26.
Marne , rivière, 19.	reddition, 2.
Marseille , ports, 20.	Pérou , monnaies, 4.
Meaux , évêque, 10.	Pont-Hubert , péage, 11.
Méry , localité, 22.	Pontoise , Chambre des Comptes,
Montiéramey , abbaye, 12.	5.
Montier-la-Celle , abbaye, 5.	Port-lez-Nogent , localité, 8.
Mouzon , châellenie, 4*.	Pouilly , seigneurie, 6.
Mussy , localité, 22.	Provins , minage, 20.
Nantes , lieu d'impression, 11.	Reims , bailliage, 29.
Noue (la) , seigneurie, 6.	reddition, 2.
Notre-Dame-aux-Nonnains ,	Rhône , rivière, 19.
abbaye, 7.	Riceys , délimitation, 26.
Nogent-sur-Seine , dîmes, 12.	Rumilly-les-Vaudes , prévôt, 11.
domaine, 8.	curé, 11.
fabrique, 5.	Saône , rivière, 19.

-
- St-André-près-Troyes**, habitants, 5.
- St-Dizier**, châellenie, 4*.
- St-Etienne de Troyes**, chapitre, 8, 11, 15.
- St-Florentin**, localité, 24.
- St-Jacques de Troyes**, curé, 7.
- Ste-Ménéhould**, châellenie, 4*.
- St-Phal**, seigneurie, 12.
- Seine**, rivière, 19.
- flottage, 10.
- Soissons**, généralité, 15.
- Thieffrain**, presbytère, 20.
- syndics, 20.
- Troyes**, abbaye Notre-Dame, 7.
- bailliage et bailli, 2, 3, 7, 8, 15, 18, 29, 2*.
- châellenie, 4*.
- collège, 4, 13.
- communautés d'arts et métiers, 24 ; de merciers, grossiers, joaillers, 3 ; de vinaigriers, 23 ; de tondeurs, 24.
- dettes de la ville, 6.
- diocèse et évêque, 8, 10, 16, 18.
- domaine, I, 3*.
- droits : rouage, 5 ;
- marques et contrôles, 12.
- échevinage, 8, 15.
- élection, 5, 19.
- foires, 10, 20.
- grenier à sel, 19.
- hôpitaux, 3.
- juridictions, 2, 10.
- lieu d'impression, passim.
- localité, 6, 7, 10, 15, 22.
- maire, 8, 15.
- maladrerie, 3.
- Oratoire, 4.
- police, 18.
- présidial, 15, 18.
- prévôté, 5.
- réunion d'offices, 10.
- traites foraines, 19.
- Venaissin**, comtat, 18.
- Vernon**, localité, 1.
- Villenauxe**, localité, 22.
- Vitry**, bailliage, 29.
- châellenie, 4*.
- Viviers**, paroisse, 17.
- Yonne**, rivière, 17.

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

Les chiffres arabes renvoient aux articles du fonds des actes du pouvoir souverain, les chiffres arabes suivis d'un astérisque aux articles du fonds du domaine public.

- | | |
|---|---|
| <p>Alexandre VII (pape), 5.</p> <p>Amiot (particulier), 17.</p> <p>Blanchard (éditeur à Troyes), 4,
5, 6, 7, 8. Bossuet, Jacques-Bénigne
(évêque de Troyes, évêque de Meaux),
10.</p> <p>Bouchan, Adrien (receveur), 3*.</p> <p>Boudard, Jean-Baptiste
(substitut), 9.</p> <p>Boullongne, de (seigneur), 28.</p> <p>Bourrelier, Jehan (receveur), 1*.</p> <p>Boutiot, Th. (archiviste), 4.</p> <p>Butard (éditeur à Paris), 15.</p> <p>Charles VI (roi), 1.</p> <p>Chavigny, Gaston Bouthillier de,
8.</p> <p>Chevillot (éditeur à Troyes), 3,
4, 5.</p> <p>Coignard (éditeur à Paris), 7.</p> <p>Collet (éditeur à Troyes), 2.</p> | <p>Condé, de (prince), 5.</p> <p>Conti, de (prince), 5.</p> <p>Denis, Edouard (seigneur), 6.</p> <p>Fontanon (auteur), 1.</p> <p>Fourrey, Louis (contrôleur), 22.</p> <p>Garnier (éditeur à Troyes), 2, 3.</p> <p>Gobelet (éditeur à Troyes), 9,
10, 11, 15, 16, 18, 25, 28, 29.</p> <p>Griffard (éditeur à Troyes), 2.</p> <p>Guise, de (duc), 2.
(famille), 2.</p> <p>Jacquard (éditeur à Troyes), 3,
5.</p> <p>Jésuites, 10.</p> <p>Jésus † Maria, 13.</p> <p>Jourdain, Jean (marchand), 10.</p> <p>Knapen, (éditeur à Paris), 15.</p> <p>Langlois (éditeur à Paris), 6.</p> <p>Langlois, Jacques (curé), 7.</p> |
|---|---|

-
- La Rochefoucault, de (duc), 5.
- Lefebvre (éditeur à Troyes), 12.
- Lemesle (éditeur à Paris), 12.
- Letellier (intendant des finances), 1*.
- Letin, de (éditeur à Troyes), 3.
- Leuhat (particulier), 17.
- Longueville, de (duchesse), 5.
- Magdelaine (sainte, fête), 3*.
- Michelin (éditeur à Troyes), 6, 10, 11, 12, 13, 14, 20.
- Monaco, de (prince), 18.
- Nyon (éditeur à Paris), 26.
- Oratoriens, 13.
- Oudot (éditeur à Troyes), 2, 8, 15.
- Philippe-le-Bel (roi), 1.
- Prault (éditeur à Paris), 12, 15, 17.
- Rouiller, Marguerite (marchande), 8.
- Ruau, du (éditeur à Troyes), 23.
- Saint, de (éditeur à Dijon), 12.
- Seneuze (éditeur à Châlons), 20.
- Simon (éditeur à Paris), 18.
- Taffignon (marchand), 7.
- Turenne, de (maréchal), 5.
- Verger (éditeur à Nantes), 11.
- Viallet, Claude (fermier général), 6.

TABLE DES MATIERES

Introduction	1
Lexique historique.....	2
Sommaire	3
Fonds des actes du pouvoir souverain	4
Fonds du domaine public.....	22
Index des noms de lieux	24
Index des noms de personnes.....	27
Table des matières	